

Mis en ligne le 26/09/2024

DEPARTEMENT DU LOT
COMMUNE DE SAINT-LAURENT-LES-TOURS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 septembre 2024

Membres en exercice : 15
Présents : 11
Représentés : 4
Votants : 15

Date de la convocation : 11 septembre 2024
L'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Stéphanie ROUSSIES, le 16 septembre 2024, dans la salle du conseil municipal de la commune.

Présents : Stéphanie ROUSSIES, Alain BOURDET, Emilie LEFEBVRE, Stéphane DEVEZ, Michel ARNAUDET, Florian LAFLORENCIE, Didier GAYA, Francis JAMMES, Sandie CASSAN, Nathalie BRUNET, Joëlle SABATIE

Représentés : Géraldine ARNOULD représentée par Stéphanie ROUSSIES, Jean-François GUERRAND représenté par Sandie CASSAN, Ginette GINESTE représentée par Alain BOURDET, Amélie VERGNE représentée par Francis JAMMES

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Sandie CASSAN

Fait et délibéré le 16 septembre 2024

Publié en mairie le : 17 septembre 2024

Pour copie certifiée conforme.

Objet : DECISION MODIFICATIVE N°2 - BUDGET COMMUNE

Madame la Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2024, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Fonctionnement		Recettes	Dépenses
		0	0
TOTAL FONCTIONNEMENT		0	0
Investissement		Recettes	Dépenses
13911 (040) - 0	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0	-0,30
266 - 0	Autres formes de participation	0	0,30
2141 - 380	Construct° sol autrui - Bâtiments public	0	20 000,00

Date de transmission de l'acte: 18/09/2024
Date de réception de l'AR: 18/09/2024
046-214602732-DE_2024_51-DE
A G E D I

2131 - 520	Bâtiments publics	0	-20 000,00
TOTAL INVESTISSEMENT		0	0
TOTAL		0	0

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide :

- de valider la décision modificative n°2 du budget de la commune
- de donner procuration à Mme la Maire pour signer tous documents relatifs à cette décision.

Délibération signée électroniquement par Mme la Maire, Stéphanie ROUSSIES.

Date de transmission de l'acte: 18/09/2024

Date de reception de l'AR: 18/09/2024

046-214602732-DE_2024_51-DE

A G E D I